



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC SOMAIN, 181 BOULEVARD LOUISE MICHEL 59490 SOMAIN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 3 000 €.

M SYLVAIN LOISEAU, représentant de la société REPAR'HON en formation S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 4 RUE MAXIME ANSIAU 59570 HON HERGIES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M SYLVAIN LOISEAU	1 500	1 500 €
M ALBAN ARNAUD	1 500	1 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 04 juillet 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

La banque
(Cachet et signature)

CIC Nord Ouest
Somain
181 Boulevard Louise Michel
59490 SOMAIN

JST14